

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DE LA MIFI

COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

SECRETARIAT DE LA COMMISSION
INTERNE

VILLE DE BAFOUSSAM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

MIFI DIVISION

BAFOUSSAM CITY COUNCIL

TENDER BOARD

SECRETARIAT OF THE TENDER
BOARD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01/AONO/CUB/CIPM/2020 DU 06 AOUT 2020 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES
ACTES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM
(en procédure d'urgence)**

Financement : Budget Communauté Urbaine de Bafoussam 2020

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget 2020 de la Communauté Urbaine de Bafoussam, le Maire de la ville de Bafoussam lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres national ouvert pour pour les travaux de réhabilitation de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine.

Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Installation et repli du matériel;
- Etanchéité
- Travaux de staff
- Menuiserie bois et aluminium
- Peinture ;
- Climatisation
- Electricité

Et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3-Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de 03 (trois) mois.

4. Allotissement

Les travaux ne feront l'objet d'aucun allotissement.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **11 069 381** (onze millions soixante neuf mille trois cent quatre vingt et un) de F.CFA TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Bafoussam de l'exercice 2020. Imputation budgétaire : **221 181 «matériel et entretien des bâtiments»**

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal **221 000 (Deux cent vingt un mille) F.CFA** établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce N° 12) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis TEL : 6 99 89 27 99).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 99 89 27 99) situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé à proximité de la salle des actes de ladite Communauté Urbaine) TEL : 6 99 89 27 99, au plus tard le **27 AOUT 2020 à 10H00** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01/AONO/CUB//CIPM/2020 DU 06 AOUT 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget Communauté Urbaine de Bafoussam 2020

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le support de publication habilité est le JDM ou Cameroon-tribune.

La quittance de versement des frais de DAO s'obtient à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fait en un seul temps le **27 AOÛT 2020 à 11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont ceux relatifs aux conditions à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Pièce scannée dans les offres administratives,
- Certification des pièces préalablement certifiées,
- Le non-respect d'au moins 70% (soixante dix pour cent) des critères dits essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité au modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation de l'offre (05 Pts) ;
- Références de l'entreprise (06 Pts);
- Qualité du personnel (07 Pts);
- Moyens matériels et logistiques (10 Pts) ;
- Organisation, méthodologie et planning (08 Pts) ;
- Capacité financière (4 Pts)
-

15. Attribution

L'attribution sera faite au profit du soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI ») et ayant l'offre financière la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *une durée de 90 (quatre vingt dix) jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 99 89 27 99) et à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la

Communauté Urbaine de Bafoussam (DSTA) : (TEL : 6 75 91 16 09) de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

Copies :

- MINMAP/MIFI
- ARMP/OUEST ;
- Maître d'Ouvrage;
- Président CIPM ;
- Affichage.

Fait à Bafoussam, le 06.08.2020.

**Le Maire de la ville,
Autorité Contractante**



Roger Tafam